



TG/232/1 Corr.

ORIGINAL : anglais

DATE : 2007-03-28

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

SUTERA

Code UPOV : SUTER

Sutera Roth

JAMESBRITTENIA

Code UPOV : JAMES

Jamesbrittenia O. Kuntze

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

Autres noms communs* :

<i>nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Sutera</i> Roth	Sutera	Sutera	Sutera	Sutera
<i>Jamesbrittenia</i> O. Kuntze	Jamesbrittenia	Jamesbrittenia	Jamesbrittenia	Jamesbrittenia

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'introduction des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente.]

SOMMAIRE

page

1.	OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN	3
2.	MATÉRIEL REQUIS.....	3
3.	MÉTHODE D'EXAMEN	3
3.1	Nombre de cycles de végétation.....	3
3.2	Lieu des essais.....	3
3.3	Conditions relatives à la conduite de l'examen	3
3.4	Protocole d'essai	4
3.5	Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner.....	4
3.6	Essais supplémentaires.....	4
4.	EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ	4
4.1	Distinction.....	4
4.2	Homogénéité	5
4.3	Stabilité	5
5.	GROUPEMENT DES VARIÉTÉS ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE	5
6.	INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTÈRES	6
6.1	Catégories de caractères	6
6.2	Niveaux d'expression et notes correspondantes	6
6.3	Types d'expression.....	6
6.4	Variétés indiquées à titre d'exemple	6
6.5	Légende	6
7.	TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	7
8.	EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTÈRES	13
8.1	Explications portant sur plusieurs caractères	13
8.2	Explications portant sur certains caractères	13
9.	BIBLIOGRAPHIE.....	16
10.	QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	17

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Sutera* Roth et de *Jamesbrittenia* O. Kuntze de la famille des *Scrophulariaceae* et aux hybrides entre ces espèces.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de boutures racinées.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

15 boutures racinées.

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être d'un seul cycle de végétation.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen. Sauf indication contraire, le stade optimal de développement pour l'observation des caractères est l'époque de pleine floraison.

3.3.2 Étant donné les variations de la lumière solaire, les déterminations de la couleur avec un code de couleurs doivent être faites dans une enceinte avec une lumière artificielle ou au milieu de la journée, dans une pièce sans rayon de soleil direct. La distribution spectrale de la

source de lumière artificielle doit être conforme à la norme CIE de la lumière du jour définie conventionnellement D 6.500 et rester dans les limites de tolérance du “British Standard 950”, partie I. Les déterminations doivent être faites en plaçant la partie de plante sur un fond de papier blanc.

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 15 plantes au moins.

3.4.2 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.5 *Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner*

Sauf indication contraire, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 10 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 10 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l'essai.

3.6 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 *Recommandations générales*

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 *Différences reproductibles*

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 *Différences nettes*

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.2 Homogénéité

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de porter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 Pour l'évaluation de l'homogénéité, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 15 plantes, une plante hors-type est tolérée.

4.3 Stabilité

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être examinée soit en cultivant une génération supplémentaire, soit en examinant un nouveau matériel végétal, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni précédemment.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- a) Limbe : panachure (caractère 13)
- b) Fleur : type (caractère 15)
- c) Corolle : nombre de couleurs (à l'exclusion de l'orifice du tube de la corolle) (caractère 18)
- d) Corolle : couleur principale (caractère 19) avec les groupes suivants :
 - Gr. 1 : blanc
 - Gr. 2 : rose
 - Gr. 3 : rouge
 - Gr. 4 : pourpre
 - Gr. 5 : violet

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale.

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est contre-indiqué compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère pour définir le caractère et pour harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 *Variétés indiquées à titre d'exemple*

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemple afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 *Légende*

(*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2

QL : Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3

QN : Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3

PQ : Caractère pseudo-qualitatif – voir le chapitre 6.3

(a)-(c) Voir les explications du tableau des caractères (chapitre 8.1)

(+) Voir les explications du tableau des caractères (chapitre 8.2)

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. (*)	Plant: height	Plante: hauteur	Pflanze: Höhe	Planta: altura		
QN	very short	très basse	sehr niedrig	muy baja	Giwhisto 12	1
	short	basse	niedrig	baja		3
	medium	moyenne	mittel	media	Yasflos	5
	tall	haute	hoch	alta	Sumsut 02	7
2. (*)	Shoot: length	Pousse: longueur	Trieb: Länge	Rama: longitud		
QN	short	courte	kurz	corta	Wesbadream	3
	medium	moyenne	mittel	media	Giwhisto 12	5
	long	longue	lang	larga	Dancoplace	7
3. (+)	Shoot: length of internodes	Pousse: longueur des entre-noeuds	Trieb: Internodienlänge	Rama: longitud de los entrenudos		
QN	short	courts	kurz	corta	Gicomwhi 14	3
	medium	moyens	mittel	media	Giwhisto 12	5
	long	longs	lang	larga	Yaspea	7
4. (+)	Shoot: anthocyanin coloration	Pousse: pigmentation anthocyanique	Trieb: Anthocyanfärbung	Rama: pigmentación antociánica		
QN	absent or very weak	nulle ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil		1
	weak	faible	gering	débil	Sumsut 03	3
	medium	moyenne	mittel	media		5
	strong	forte	stark	fuerte	Novasnow	7
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte		9

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
5.	Petiole: length	Pétiole: longueur	Blattstiel: Länge	Pecíolo: longitud		
QN	(a) absent or very short	absent ou très court	fehlend oder sehr kurz	ausente o muy corta		1
	short	court	kurz	corta	Sumsut 03	3
	medium	moyen	mittel	media		5
	long	long	lang	larga	Dancop 18	7
6. (*) (+)	Leaf: type	Feuille: type	Blatt: Typ	Hoja: tipo		
QL	(a) simple	simple	einfach	simple		1
	pinnate	pennée	gefiedert	pinnada		2
7. (*) (+)	Leaf blade: length	Limbe: longueur	Blattspreite: Länge	Limbo: longitud		
QN	(a) short	court	kurz	corta	Wesbadream	3
	medium	moyen	mittel	media	Eskimo	5
	long	long	lang	larga	Giwhisto 12	7
8. (*) (+)	Leaf blade: width	Limbe: largeur	Blattspreite: Breite	Limbo: anchura		
QN	(a) narrow	étroit	schmal	estrecha	Wesbadream	3
	medium	moyen	mittel	media	Eskimo	5
	broad	large	breit	ancha	Giwhisto 12	7
9.	Leaf blade: ratio length/width	Limbe: rapport longueur/largeur	Blattspreite: Verhältnis Länge/Breite	Limbo: relación longitud/anchura		
QN	(a) small	petit	klein	pequeña		3
	medium	moyen	mittel	media		5
	large	grand	groß	grande		7

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
10.	Leaf blade: position of broadest part	Limbe: position de la partie la plus large	Blattspreite: Position der breitesten Stelle	Limbo: posición de la parte más ancha		
(+)						
QN	(a) in middle	au milieu	in der Mitte	en la mitad		1
	between middle and base	entre le milieu et la base	zwischen Mitte und Basis	entre la mitad y la base		2
	at base	à la base	an der Basis	en la base		3
11.	<u>Only varieties with simple leaves:</u> Leaf blade: depth of incisions of margin	<u>Seulement variétés à feuilles simples:</u> Limbe: profondeur des incisions du bord	<u>Nur Sorten mit einfachen Blättern:</u> Blattspreite: Tiefe der Randeinschnitte	<u>Sólo variedades con hojas simples:</u> Limbo: profundidad de las incisiones del borde		
(+)						
QN	(a) absent or very shallow	nulles ou très peu profondes	fehlend oder sehr flach	ausente o muy poco profunda		1
	shallow	peu profondes	flach	poco profunda		3
	medium	moyennes	mittel	media		5
	deep	profondes	tief	profunda		7
12.	Young leaf blade: main color (if clearly different from color of fully developed leaf blade)	Jeune limbe: couleur principale (si elle est clairement différente de la couleur du limbe complètement développé)	Junge Blattspreite: Hauptfarbe (falls deutlich verschieden von der Farbe der ausgewachsenen Blattspreite)	Limbo joven: color principal (si se diferencia claramente del color del limbo completamente desarrollado)		
QL	(b) white	blanche	weiß	blanco		1
	yellow	jaune	gelb	amarillo	Dancop 15	2
13.	Leaf blade: variegation	Limbe: panachure	Blattspreite: Panaschierung	Limbo: variegación		
(*)						
QL	(a) absent	absente	fehlend	ausente	Wesbadream	1
	present	présente	vorhanden	presente	Olympic Gold	9

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
14.	Leaf blade: main color	Limbe: couleur principale	Blattspreite: Hauptfarbe	Limbo: color principal		
PQ	(a) yellow	jaune	gelb	amarillo		1
	(b) light green	vert clair	hellgrün	verde claro	Dancop 15	2
	medium green	vert moyen	mittelgrün	verde medio	Eskimo	3
	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro		4
15. (*) (+)	Flower: type	Fleur: type	Blüte: Typ	Flor: tipo		
QL	single	simple	einfach	simple	Wesbadream	1
	double	double	gefüllt	doble	Sumsut 03	2
16. (*) (+)	Flower: length	Fleur: longueur	Blüte: Länge	Flor: longitud		
QN	short	courte	kurz	corta		3
	medium	moyenne	mittel	media		5
	long	longue	lang	larga		7
17. (*) (+)	Flower: width	Fleur: largeur	Blüte: Breite	Flor: anchura		
QN	very narrow	très étroite	sehr schmal	muy estrecha		1
	narrow	étroite	schmal	estrecha	Wesbadream	3
	medium	moyenne	mittel	media	Wesbavio	5
	broad	large	breit	ancha	Giwhisto 12	7
	very broad	très large	sehr breit	muy ancha		9

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
18. (* (+)	Corolla: number of colors (excluding mouth of corolla tube)	Corolle: nombre de couleurs (à l'exclusion de l'orifice du tube de la corolle)	Krone: Anzahl Farben (ohne Schlund)	Corola: número de colores (excluida la boca del tubo de la corola)		
QL	one	une	eine	uno	Wesbadream	1
	two	deux	zwei	dos	Dancop 18	2
	more than two	plus de deux	mehr als zwei	más de dos		3
19. (* (+)	Corolla: main color	Corolle: couleur principale	Krone: Hauptfarbe	Corola: color principal		
PQ	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indicar número de referencia)		
20. (* (+)	Corolla: secondary color	Corolle: couleur secondaire	Krone: Sekundärfarbe	Corola: color secundario		
PQ	white	blanche	weiß	blanco	Dancop 18	1
	yellow	jaune	gelb	amarillo		2
	dark pink	rose foncé	dunkelrosa	rosa oscuro		3
	dark purple	pourpre foncé	dunkelpurpurn	púrpura oscuro	Yagemag	4
	dark violet	violet foncé	dunkelviolet	violeta oscuro	Dancop 17	5
21. (+)	Corolla lobe: width	Lobe de la corolle: largeur	Kronlappen: Breite	Lóbulo de la corola: anchura		
QN	(c) narrow	étroit	schmal	estrecha	Wesbadream	3
	medium	moyen	mittel	media	Wesbavio	5
	broad	large	breit	ancha	Gicomwhi 14	7

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
22.	Corolla lobe: shape of apex	Lobe de la corolle: forme du sommet	Kronlappen: Form der Spitze	Lóbulo de la corola: forma del ápice		
(+)						
PQ	(c) pointed	pointu	spitz	puntiaguda		1
	rounded	arrondi	rundlich	redondeada		2
	truncate	tronqué	flach	truncada		3
	retuse	échancré	eingedrückt	retusa		4
23.	Corolla tube: length	Tube de la corolle: longueur	Kronröhre: Länge	Tubo de la corola: longitud		
(+)						
QN	short	court	kurz	corta		3
	medium	moyen	mittel	media		5
	long	long	lang	larga		7
24.	<u>Only varieties with single flowers:</u> Corolla tube: main color at mouth	<u>Seulement variétés à fleurs simples:</u> Tube de la corolle: couleur principale à l'orifice	<u>Nur Sorten mit einfachen Blüten:</u> Kronröhre: Hauptfarbe des Schlundes	<u>Sólo variedades con flores simples:</u> tubo de la corola: color principal de la boca		
(+)						
PQ	yellow	jaune	gelb	amarillo		1
	yellow orange	jaune orange	gelborange	naranja amarillo		2
	orange	orange	orange	naranja		3

8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans la deuxième colonne du tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

- (a) Les observations sur la feuille doivent être effectuées sur la feuille basale complètement développée (feuille située à la base de la pousse).
- (b) La couleur principale est la couleur qui a la surface la plus grande. Lorsque les surfaces sont égales, la couleur la plus foncée est la couleur principale.
- (c) Les observations sur le lobe de la corolle des fleurs doubles doivent être effectuées sur le lobe le plus large.

8.2 *Explications portant sur certains caractères*

Ad. 3 : Pousse: longueur des entre-nœuds

Les observations sur la longueur de l'entre-nœud doivent être effectuées au tiers médian de la pousse.

Ad. 4: Pousse: pigmentation anthocyanique

Les observations sur la pigmentation anthocyanique doivent être effectuées sur le tiers supérieur d'une pousse.

Ad. 6 : Feuille: type



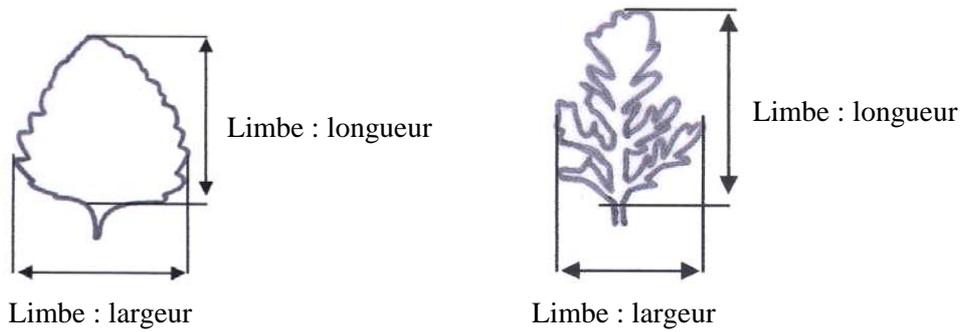
1
simple



2
pennée

Ad. 7 : Limbe: longueur

Ad. 8 : Limbe: largeur



Ad. 10 : Limbe: position de la partie la plus large



1
au milieu



2
entre le milieu et la base



3
à la base

Ad. 11 : Seulement variétés à feuilles simples: Limbe: profondeur des incisions du bord



1
nulles ou très peu profondes



3
peu profondes



5
moyennes



7
profondes

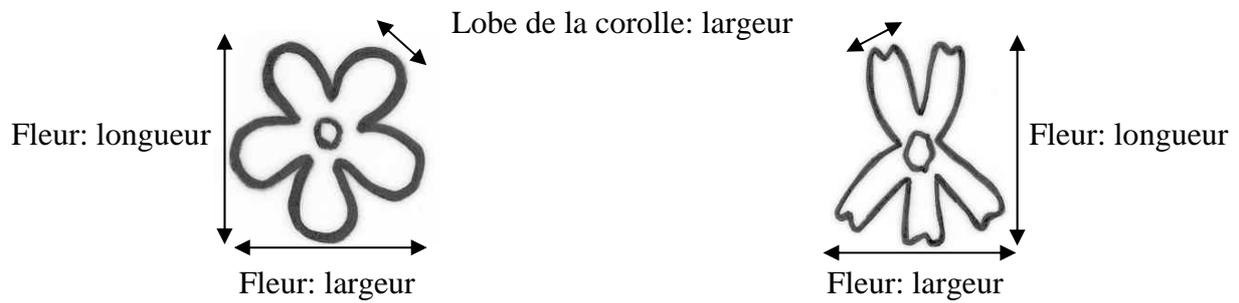
Ad. 15 : Fleur: type

La corolle d'une fleur simple n'a que cinq lobes. La corolle d'une fleur double a plus de cinq lobes.

Ad. 16 : Fleur: longueur

Ad. 17 : Fleur: largeur

Ad. 21 : Lobe de la corolle: largeur

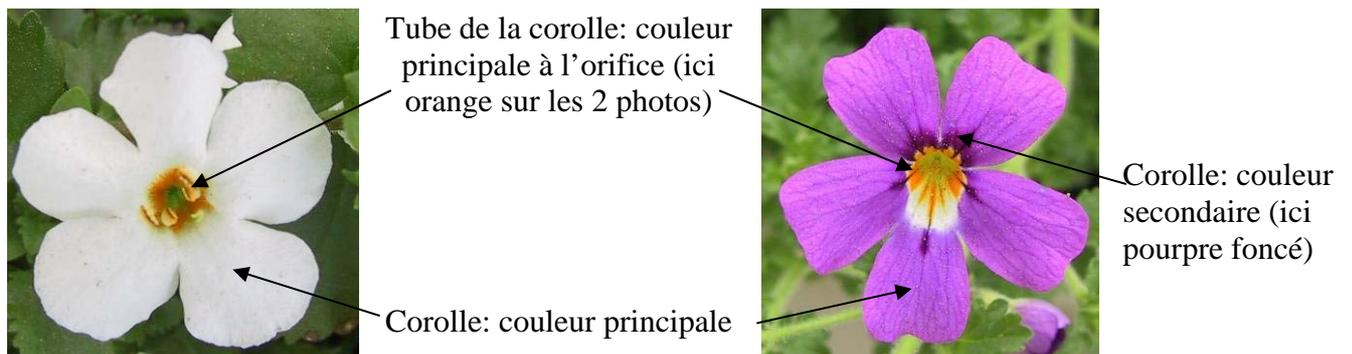


Ad. 18 : Corolle: nombre de couleurs (à l'exclusion de l'orifice du tube de la corolle)

Ad. 19 : Corolle: couleur principale

Ad. 20 : Corolle: couleur secondaire

Ad. 24 : Seulement variétés à fleurs simples: Tube de la corolle: couleur principale à l'orifice



Ad. 22 : Lobe de la corolle: forme du sommet



1
pointu



2
arrondi

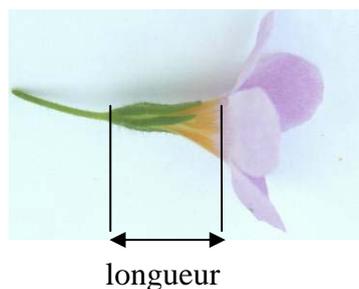


3
tronqué



4
échancré

Ad. 23 : Tube de la corolle: longueur



9. Bibliographie

Hilliard, O.M., 1994: The Manuleae. A Tribe of Scrophulariaceae, Edinburgh University Press.

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence:
		Date de la demande: (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1. Objet du questionnaire technique		
1.1.1	Nom botanique	<input type="text" value="Sutera Roth"/> []
1.1.2	Nom commun	<input type="text" value="Sutera"/>

1.2.1	Nom botanique	<input type="text" value="Jamesbrittenia O. Kuntze"/> []
1.2.2	Nom commun	<input type="text" value="Jamesbrittenia"/>

1.3	Hybride: veuillez indiquer les noms du genre et des espèces utilisés pour le croisement []	
	Nom botanique	<input type="text"/>
2. Demandeur		
	Nom	<input type="text"/>
	Adresse	<input type="text"/>
	N ^{os} de téléphone / télécopie	<input type="text" value=" /"/>
	Adresse électronique	<input type="text"/>
	Obtenteur (s'il ne s'agit pas du demandeur)	<input type="text"/>

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence:
-------------------------	-----------------	----------------------

3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur

Dénomination proposée
(le cas échéant)

Référence de l'obtenteur

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une:

4.1.1 Hybridation

a) hybridation contrôlée (indiquer les variétés parentales) []

b) hybridation à généalogie partiellement connue []
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))

c) hybridation à généalogie inconnue []

4.1.2 Mutation (indiquer la variété parentale) []

4.1.3 Découverte et développement []
(indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que
la méthode de développement)

4.1.4 Autre (veuillez préciser) []

4.2 Méthode de multiplication de la variété

4.2.1 Multiplication végétative

a) boutures []

b) multiplication *in vitro* []

c) autre (veuillez préciser) []

4.2.2 Semences []

4.2.3 Autre (veuillez préciser) []

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence:
-------------------------	-----------------	----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée).

Caractères	Exemples	Note
5.1 Limbe: panachure (13)		
absente	Wesbadream	1[]
présente	Olympic Gold	9[]
5.2 Fleur: type (15)		
simple	Wesbadream	1[]
double	Sumsut 03	2[]
5.3 Fleur: largeur (17)		
très étroite		1[]
étroite	Wesbadream	3[]
moyenne	Wesbavio	5[]
large	Giwhisto 12	7[]
très large		9[]
5.4 Corolle: nombre de couleurs (à l'exclusion de l'orifice du tube de la corolle) (18)		
une	Wesbadream	1[]
deux	Dancop 18	2[]
plus de deux		3[]
5.5i Corolle: couleur principale (19)		
Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		
.....		

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence:
-------------------------	-----------------	----------------------

	Caractères	Exemples	Note
5.5ii	Corolle: couleur principale		
(19)			
	blanche		1[]
	rose		2[]
	rouge		3[]
	pourpre		4[]
	violet		5[]
	autre couleur (préciser)		
5.6	Corolle: couleur secondaire		
(20)			
	blanche	Dancop 18	1[]
	jaune		2[]
	rose foncé		3[]
	pourpre foncé	Yagemag	4[]
	violet foncé	Dancop 17	5[]
	autre couleur (préciser)		

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence:
-------------------------	-----------------	----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.

Dénomination(s) de la (des) variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par le(s)quel(s) votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
<i>Exemple</i>	<i>Fleur: largeur</i>	<i>large</i>	<i>moyenne</i>

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence:
-------------------------	-----------------	----------------------

#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété

7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?

Oui [] Non []

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?

Oui [] Non []

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.3 Autres renseignements

Une photographie en couleur représentative de la variété doit être jointe au questionnaire technique.

8. Autorisation de dissémination

a) La législation en matière de protection de l'environnement ou de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?

Oui [] Non []

b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?

Oui [] Non []

Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence:
-------------------------	-----------------	----------------------

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte-greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

- | | |
|---|-----------------|
| a) Micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes) | Oui [] Non [] |
| b) Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides) | Oui [] Non [] |
| c) Culture de tissus | Oui [] Non [] |
| d) Autres facteurs | Oui [] Non [] |

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser :

.....

10. Le matériel à examiner a-t-il été soumis à un test de dépistage de virus et autres agents pathogènes?

Nom du demandeur

Signature

Date

[Fin du document]